Budget participatif

4e ÉDITION

THÉMATIQUE 2024

SPORT POUR TOUS / SPORT SANTÉ / SPORT TOURISME

NOM	PRÉNOM	COMMUNE	MAIL*	SIGNATURE

Extrait du règlement : Toute personne physique dès 11 ans qui habite, travaille et/ou étudie en Charente peut voter. Les mineurs peuvent prendre part au vote uniquement sur papier avec une notion spéciale « enfant » par un référent majeur.

*Les votes internet et papier de chaque projet sont additionnés, déduction faite des doublons constatés sur internet. Un numéro de téléphone peut être indiqué en cas d'absence de mail. Le mail du référent majeur peut être indiqué pour le vote du mineur.

Les informations collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote et de leur comptabilisation par le Département de la Charente. Strictement destinées aux personnes en charge du suivi des opérations de vote et du dépouillement, et ne seront communiquées à aucun autre tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD 2016/679), et sous réserve de justifier de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition ou de suppression des informations vous concernant en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Département – Hôtel de Département de la Charente, 31 Bd E. Roux – CS 60000 – 16917 Angoulême cedex 9, ou saisissez votre demande en ligne : www.lacharente.fr > Rubrique "Vos démarches" > Thématique "Protection des données personnelles". Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy –SA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr)

budgetparticipatif16.lacharente.fr